

FINANCES

LE CAPITAL ET LE TRAVAIL DOIVENT COOPERER

La question ouvrière est si intimement liée de nos jours à la question sociale, qu'elle doit solliciter l'attention de tous ceux qui s'intéressent au développement progressif de nos institutions et de notre développement matériel.

Si les prédications révolutionnaires qui depuis quelques années causent tant de malaise dans certaines parties de l'Europe, ne sont pas diffusées parmi les phalanges de nos classes laborieuses, nous n'avons qu'à nous en réjouir et continuer à nous garer contre les assauts de tendances dangereuses, et destructives de toute initiative et de tout véritable avancement.

Si l'après-guerre a fait naître des problèmes dont la solution exige une grande somme de jugement et de persévérance, il n'en est peut-être aucun qui se montre plus difficile à solutionner que la pacification des éléments qui ont foulé à leurs pieds tous les principes d'harmonie qui doivent régir les relations entre les gouvernants et les gouvernés, les capitalistes et les travailleurs.

Ce qui se passe dans le domaine politique entre peuples voisins se retrouve sur un moindre théâtre dans le domaine de l'industrie.

Des luttes désastreuses, paralysant tout le mécanisme de la production, s'engagent parfois entre les patrons et les ouvriers à propos de questions de salaires. Ce sont les grèves, dont les effets sont déplorable, comme ceux de la guerre.

La grève, c'est la suspension complète du travail dans les ateliers: les capitaux chôment, les bras restent oisifs, toute production est arrêtée.

Et les capitaux dont les activités sont suspendues, nous rendons-nous bien compte de la dépréciation qu'ils subissent, des pertes qu'ils occasionnent à ceux qui les détiennent?...

Les travailleurs qui ont des charges à remplir, des obligations à rencontrer, savons-nous à combien de misères, parfois de souffrances, ils s'exposent en quittant l'ouvrage, la

plupart du temps, victimes des appels de quelques meneurs intéressés à fomentier des discordes?

Les grèves engendrent des malheurs et des désavantages pour le pays tout entier, car si la conséquence immédiate de celles-ci est pour les patrons, une perte considérable sans aucune compensation; pour les ouvriers, elle n'est autre que la créatrice d'inquiétude morale et d'ennuis de toutes sortes, puisqu'ils ne reçoivent plus le salaire destiné à l'entretien de leurs familles.

Il en est donc des grèves comme de la guerre, ce sont des calamités qu'il faut conjurer autant que possible.

L'expérience démontre presque chaque fois que des grèves se produisent, que les ouvriers sont le plus souvent les premières victimes de l'agitation qu'ils ont provoquée. Après des semaines ou des mois d'atermoiements, après s'être laissés leurrer par les paroles mensongères de chefs et de démagogues qui s'ingénient à exploiter de bas sentiments en s'affichant comme de faux prophètes des revendications sociales, ils sont ordinairement obligés de reprendre leur travail sans avoir obtenu ce qu'ils réclamaient. Quant au temps perdu, ils ne le retrouvent pas.

Si le progrès d'un pays ne peut se poursuivre qu'à la condition que toutes les activités économiques de ce pays se maintiennent dans un juste équilibre, d'un autre côté, pour que les opérations qui engendrent cet équilibre ne soient pas ralenties ou inactives, il faut la coopération intime et rationnelle des deux éléments essentiels à toute production "le Capital et le Travail".

LES MUNICIPALITES QUI NE PAIENT PAS LEURS COUPONS

Les journaux nous ont rapporté, la semaine dernière, la réponse claire et catégorique du maire de la ville de la Pointe-aux-Trembles à la question que lui posait le premier ministre au sujet de l'état financier de sa ville.

—Votre ville est dans une position précaire et vous ne pourrez faire face à vos obligations si l'on ne vous aide pas, dit le premier ministre.

—Oui, répondit le maire Poirier.

Cet aveu est loin d'être rassurant pour ceux qui détiennent des obligations de cette municipalité surtout quand on sait que le maire a admis la quasi impossibilité de hausser le taux des taxes suffisamment pour faire entrer les fonds nécessaires pour payer les intérêts échus et que la municipalité n'a pas de fonds de réserve pour racheter ses obligations à échéance.

Les villes de Montréal-Nord et St-Michel sont dans une position non moins critique.

Il est évident que quelque chose doit être fait pour tirer ces villes du pétrin où elles se sont fourvoyées, si on ne veut pas, selon le mot du premier ministre, qu'elles soient "vendues par le shérif"!

Le gouvernement, qui a pourtant sa large part des responsabilités, puisque c'est lui qui a autorisé les emprunts de ces villes, ne veut rien faire pour tirer les villes d'embaras, si ce n'est de nommer une commission métropolitaine qui se chargera des finances des municipalités de l'île de Montréal.

Espérons, pour le bon renom de notre province qu'on trouvera sous peu une solution à cet épineux problème. Il importe que les porteurs d'obligations de ces municipalités soient rassurés au plus tôt et surtout qu'ils touchent les intérêts échus qui n'ont pas été payés.

Nous n'avons nul doute que tout s'arrangera sous peu — car on ne saurait permettre à une municipalité de se déclarer en faillite—mais il faudra de toute nécessité que le sous-ministre des affaires municipales ait l'autorité nécessaire pour empêcher une répétition de la maladministration qui a rendu possible un état de chose aussi déplorable.

LES DETTES ALLIEES; La France doit à l'Angleterre £506 millions, soit près de 27 milliards et demi de francs au change de 54 francs. Sa dette aux Etats-Unis est de 3 milliards de dollars soit 42 milliards de francs au change de 14 francs. L'Angleterre de son côté doit £942 millions aux Etats-Unis.

LE TOTAL DE LA PRODUCTION PETROLIFERE aux Etats-Unis pour 1920 a été de 444,804,682 barils, en augmentation de 67 millions de barils en 1919.